

REGLEMENT COUPE DE L'HERAULT

2025-2026

EQUIPES PARTICIPANTES

- Toutes les équipes moins de 11, 13, 15 ans du département participent (sauf désistement).
- Les équipes moins de 18 ans du département participent à l'exception des équipes évoluant en championnat national et moins de 17 ans élite.
- Les équipes +16 M évoluant en championnat pré-régionale (Nationale, pré-nationale et régionale ne participent pas)
- Les équipes +16 F évoluant en championnat pré-régionale en deuxième phase. (Nationale, pré-nationale et régionale ne participent pas)

ORGANISATION

Les modalités d'organisation de la coupe sont les suivantes :

- En moins de 11, 13, 15 ans, mise en place d'un niveau D1 D2 et un autre niveau D3 D4
- En moins de 18 ans M et F, les équipes évoluant en D1 seront exemptés du 1^{er} tour et ils rentreront en lice au 2^{ème} tour

La commission se donne le droit de modifier l'organisation précitée en cas de manque d'équipes engagées sur les catégories

DISCIPLINE

Sur un tournoi si un joueur (euse) est disqualifié(e) sans carton bleu, il (elle) peut jouer le match suivant. Si un carton bleu est posé, le joueur(se) ne peut pas jouer le match suivant.

FORMES DE JEU

Tournois à 3 équipes moins de 11, 13, 15 et 18 ans

- Les matchs se jouent en 2 mi-temps (temps de jeu : Cf. tableau des formes de jeu)
- Les formes de jeu des deuxièmes et troisièmes tiers temps seront appliquées respectivement en première puis seconde mi-temps.
- Pas d'obligation de changement de gardien de but en moins de 11, 13 ans
- Pas de remise à 0, pas de but en mort subite en cas d'égalité à la mi-temps
- Le classement : victoire 3 points, nul 2 points, défaite 1 point
- En cas d'égalité entre 2 ou 3 équipes :
 - différence de buts particulière entre équipes à égalité,
 - puis différence de buts général,
 - puis l'équipe ayant reçu le moins de sanctions

Matches secs :

- Les matchs se jouent en 2 mi-temps pour les moins de 18 M et F plus de 16 M et F, en 3 tiers-temps pour les moins de 11, 13, 15 ans (sauf pour la finale en deux mi-temps)
- Les formes de jeu territoriales sont appliquées en 3 tiers temps pour les moins de 11, 13, 15 ans
- Pas de remise à 0 en fin de période, pas de but en mort subite en cas d'égalité à la fin d'un tiers temps
- En cas d'égalité en fin de rencontre : Pas de prolongation. Série de jets de 7 m. Application de la procédure jet de 7m selon l'article 3.3.6 des règlements fédéraux.

Résumé.

3.3.6 Déroulement jets de sept mètres

Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer (voir *Livret de l'arbitrage*, règle 4:1 4^e paragraphe). Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.

Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.

L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs.

Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.

Les joueurs peuvent être disqualifiés pour la prochaine épreuve des jets de 7 mètres dans le cas d'un comportement antisportif significatif et répété (*Livret de l'arbitrage* 16:6 e). Si cela concerne un joueur qui vient d'être désigné dans le groupe des cinq tireurs, l'équipe doit désigner un autre tireur.

3.4 Organisation des tournois

3.4.1 Attribution des numéros

Les formes de jeu territoriales

- Match sec :

MOINS DE 11 ANS					
Années	Période	Effectif	Engagement	Formes défensives	
2015	1	6+1	Zone sans sifflet	Tout terrain	Terrain : 40x20 avec réducteurs de buts Ballon : taille 0 Durée : 3x13 min Exclusion temporaire : 1 min
2016	2				
2017	3		Centre avec sifflet	3/3 ou 2/4 ou demi-terrain	

					Mi-temps : 5 min
--	--	--	--	--	------------------

MOINS DE 13 ANS

Années	Période	Effectif	Engagement	Formes défensives	
2013	1	6+1	Centre avec sifflet	3/3, 2/4, demi ou tout terrain	Terrain : 40x20 ballon : taille 0 filles, taille 1garçons
2014	2			Défense alignée 0/6	Durée : 3x15 min Exclusion temporaire : 2 min
2015	3			Tout sauf 0/6	Mi-temps : 5 min

MOINS DE 15 ANS

Années	Période	Effectif	Engagement	Formes défensives	
2011	1	6+1	Centre avec sifflet	Tout sauf 0/6	Terrain : 40x20 Ballon : taille 1 (filles), taille 2 (garçons)
2012	2			Défense alignée 0/6	Durée : 3x18 min Exclusion temporaire : 2 min
2013	3			Libre	Mi-temps : 5 min Stricte interdite

- Tournoi à 3 :

MOINS DE 11 ANS tournoi à 3

Années	Période	Effectif	Engagement	Formes défensives	
2015	1	6+1	Zone sans sifflet	Tout terrain	Terrain : 40x20 avec réducteurs de buts Ballon : taille 0 Durée : 2x13
2016	2		Centre avec sifflet	3/3 ou 2/4 ou demi-terrain	Exclusion temporaire : 1 min Stricte interdite
2017					

MOINS DE 13 ANS tournoi à 3

Années	Période	Effectif	Engagement	Formes défensives	
2013	1	6+1	Centre avec sifflet	Défense alignée 0/6	Terrain : 40x20 ballon : taille 0 filles, taille 1garçons
2014					

2015	2			Tout sauf 0/6	Durée : 2x15 min Exclusion temporaire : 1 min Stricte interdite

MOINS DE 15 ANS tournoi à 3

Années	Période	Effectif	Engagement	Formes défensives	
2011 2012 2013	1 2	6+1	Centre avec sifflet	Défense alignée 0/6 Libre	Terrain: 40x20 Ballon : taille 1 (filles), taille 2 (garçons) Durée : 2x18 min Exclusion temporaire : 2 min Mi-temps : 5 min Stricte interdite

MOINS DE 18 ANS tournoi à 3

Années	Période	Effectif	Engagement	Formes défensives	
2011 2012 2013	1 2	6+1	Centre avec sifflet	Libre Libre	Terrain: 40x20 Ballon : taille 2 (filles), taille 3 (garçons) Durée : 2x20 min Exclusion temporaire : 2 min Mi-temps : 5 min Stricte interdite

ARBITRAGE

Phases de qualification

- Plus de 16 M et F : arbitrage désignation CTA à la charge du club recevant.
- Moins de 18 M et F : arbitrage désignation CTA à la charge du club recevant.
- Moins de 11, 13, 15 ans M et F: arbitrage JAJ club recevant. En cas d'absence de JAJ un JA en activité présent peut arbitrer

Phases finales : Arbitrage désigné par la CTA à la charge du comité

BRULAGE ET QUALIFICATION

- En plus de 16 M et F :
Seul(e)s les joueurs et joueuses évoluant en niveau pré régional peuvent participer à la coupe de l'Hérault. De ce fait sont exclus de la compétition les joueurs et joueuses ayant joué à minima, 1 match au niveau régional et national

- En moins de 18 M et F :

Les joueurs et joueuses ayant joué au niveau national et moins de 17 ans masculins élite ne peuvent pas y participer

- En moins de 11, 13, 15 ans :

Lorsque 2 équipes du même club participent au même tournoi de qualification , pas de changement possible entre les équipes durant le tournoi.

Les joueurs ayant joué au moins 1 match de coupe en D1 D2 ne pourront pas jouer en D3 D4 et inversement

Pour les moins de 15 ans M et F, si un ou des joueur(e) ont joué au moins. 1 match au niveau national et/ou moins de 17 ans élite , il(s) ou elle(s) ne peuvent pas participer à la Coupe.

Pour les équipes en convention, les joueurs doivent être validés sur la liste de la convention, au plus tard, 48h avant la rencontre.

En cas de non-respect de l'un des points précédents, la rencontre sera prononcée perdue par pénalité, par la COC départementale, pour l'équipe fautive.

REPORT / INVERSION

Les demandes report ou d'inversion doivent être faites au minimum 15 jours avant la rencontre.

Les demandes doivent être justifiées par les motifs suivants :

- Installations indisponibles
- Match de championnat déjà programmé le même jour, sachant dans le cadre de la coupe **une équipe peut jouer 2 matchs le même weekend mais pas le même jour**
- Joueur ou joueuse mobilisé(e) en sélection départementale, régionale ou nationale.

Si aucun accord n'est trouvé entre les 2 clubs, la Commission d'Organisation des Compétitions du Comité de l'Hérault tranchera en dernier lieu

JOURS ET HORAIRES DE MATCH

Nous rappelons que conformément au texte fédéral, il est possible de jouer dans la même semaine une rencontre de championnat et une rencontre de coupe.

Les horaires des rencontres en semaine et/ou en weekend sont les mêmes que ceux en championnat (Cf. Règlement Championnats COC 34)

PENALITES

La pénalité sportive est une mesure administrative prononcée par la commission d'organisation des compétitions. Elle entraîne une sanction sportive suivante :

COMITE DE L'HERAULT DE HANDBALL
Maison Départementale des Sports Nelson MANDELA
ZAC de PierresVives, 66 Esplanade de l'Égalité – BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4 - **Tél : 04.67.67.42.77**
6134000@ffhandball.net - www.comite-handball34.fr

- L'équipe pénalisée perd le match et ne marque pas de points (0 pt). Le score pris en compte est de 20-0 (Cf. article 109 des règlements fédéraux)

Les pénalités financières seront appliquées sur la saison sportive selon l'objet et le montant définis par le guide financier de la FFHB

AUTORISATION ARRET DE MATCH(S)

Toute personne membre du conseil d'administration du comité ou ayant été mandatée par le conseil d'administration ou le bureau directeur du comité pourra interrompre le ou les matchs en cas de non-respect des règlements et/ou en cas de manquement aux valeurs éthiques du sport (lien : <https://www.sports.gouv.fr/ethique-sportive-44>)

Montpellier, le 11/09/2025